



Dons argent pour achat d'appartement

Par Mlatns

Mon conjoint et moi même sommes entrain de faire le nécessaire pour pouvoir acheter un appartement ensemble. La mère de mon conjoint pour nous aider, nous offre un apport de 40.000? mais apparemment comme nous avons fait le sous-compromis de l'appartement à nos deux noms; le fait que je ne sois pas de leur famille pose problème pour ce don?

Il va falloir payer une grosse partie car je ne suis pas de leur famille, est-ce que si mon conjoint et moi même nous nous passons cela réglerait-il le problème ? Ou c'est indéniable il va falloir qu'on paye ?

Par ESP

Bonsoir

L'apport fait par monsieur à pour origine un don familial et cela reste un bien propre (c'est la loi), qui justifiera une part plus importante pour lui dans l'indivision mais ne devrait pas empêcher l'acquisition.